

1^{er} juin / Journée nationale de l'arbre

Une initiative du président Eyadema ancrée dans les habitudes des Togolais

Ce lundi 1^{er} juin 2026, c'est la Journée nationale de l'arbre au Togo, une tradition instaurée depuis 1977 par le général Gnassingbé Eyadéma, ancien président de la République togolaise. Pour marquer cette journée, les autorités togolaises ont lancé en mai 2026 une campagne nationale de reboisement.



PAGE 11

DÉCENTRALISATION



Délimitation des communes au Togo / Comité chargé des études

Le ministre Hodabalo donne le ton des travaux

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, le colonel Awaté Hodabalo, a procédé le jeudi 28 mai 2026 à Lomé, à l'ouverture de la première session du Comité chargé d'étudier les problèmes de délimitation entre les communes. La cérémonie s'est tenue à la présidence du Sénat ...

PAGE 11

POLITIQUE



Éventualité d'un dialogue

« Nous irons voir ce qu'il y a dans la marmite », annonce le Car

Dans un entretien accordé au site d'information www.republicoftogo.com, le président du Comité d'action pour le renouveau (Car), Yao Daté, se prononce sur l'éventualité d'un dialogue national entre acteurs politiques.

PAGE 3

INDUSTRIE

Industrialisation en Afrique

Le Togo se hisse au 25e rang continental et confirme sa progression dans l'Uemoa

PAGE 5



Possession canonique de Mgr Isaac Jogues Gaglo

Jean-Lucien Savi de Tové aux côtés des fidèles catholiques

Le président de la République, Jean-Lucien Kwassi Lanyo Savi de Tové, a assisté le samedi 30 mai 2026 à la cérémonie solennelle de prise de possession canonique du nouvel archevêque métropolitain de Lomé, monseigneur Isaac Jogues Kodjo Agbéménya Gaglo, à la cathédrale sacré-cœur de Lomé.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Togo : fin de la consultation des résultats du BAC par SMS

Les résultats du baccalauréat ne seront désormais plus consultables par SMS au Togo. Le ministre de l'Éducation nationale, Mama Omorou, a décidé de mettre un terme à ce mode de diffusion des résultats, à commencer par ceux du BAC 1, session de mai 2026.

Cette mesure vise à alléger les dépenses supportées par les familles. Jusqu'ici, les candidats devaient envoyer un SMS payant contenant leur numéro de table pour connaître leur résultat. Facturé à 250 FCFA l'unité, ce service générait souvent plusieurs consultations pour un même candidat au sein d'une même famille.

Pour le ministre, cette pratique représentait une charge financière inutile pour les parents et les élèves, tout en profitant essentiellement aux opérateurs de téléphonie mobile. Il estime que les coûts accumulés ne se justifiaient pas au regard du service rendu.

Les autorités entendent désormais privilégier les canaux officiels de publication des résultats. L'objectif est de garantir une diffusion plus transparente, plus sécurisée et accessible à tous, sans frais supplémentaires pour les candidats et leurs proches.

A titre posthume,

Le Sénat rend hommage à feu Abass Kaboua

Le président du Sénat, Barry Moussa Barqué, a présidé le vendredi 29 mai 2026, une cérémonie d'hommage posthume à feu Abass Frédéric Essokoyo Kaboua, sénateur de la première législature de la Vème République.



PAGE 3

	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">SOMMAIRE</p> <p>Industrialisation en Afrique Le Togo se hisse au 25^e rang continental et confirme sa progression dans l'Uemoa</p>  <p>P 5</p>	<p>Travaux publics au Togo Un bond significatif des investissements</p>  <p>PP 6&7</p>	<p>Football national U17 Le nouveau format pour promouvoir les talents</p>  <p>P 10</p>
---	---	--	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Attokou Ariratou, histoire passionnante d'une femme résiliente

Attokou Ariratou, est revendeuse de céréales et de tubercules à Adjégré. En effet, après 6 ans en Arabie Saoudite, elle rentre au pays, relance l'activité de sa mère et entame une restructuration qui porte ses fruits : le chiffre d'affaires et le bénéfice net par mois tutoient respectivement 2 millions et 300 mille FCFA. Mais, elle espère faire mieux grâce à ses compétences et surtout au nouveau produit Nkodédé du FNFI. Retour sur l'histoire de dame Attokou Ariratou, un exemple de la réussite de l'inclusion financière au Togo.



Parcours

Après avoir fait ses études à Lomé, où elle a pu obtenir le BEPC, Attokou Ariratou décide de tenter une aventure en Arabie Saoudite, pays dans lequel elle passe 6 ans. S'estimant victime de sérieux abus des droits humains qui dans certains cas s'apparentent à de l'esclavage, elle quitte l'Arabie Saoudite et rentre au Togo en 2009. « Au lieu de continuer à subir ces injustices, j'ai décidé de revenir pour refaire ma vie dans mon pays. Mais je vous avoue que je ne savais pas comment m'en sortir ici », affirme-t-elle. Dès qu'elle rentre, elle se marie presque par obligation sociale et religieuse. « Pour les parents, c'était la

première chose à faire », révèle-t-elle.

Devenue mère au foyer, elle se contentait de contribuer activement à la réussite de la ferme d'élevage de son époux. Mais le rêve de dame Attokou Ariratou, c'est d'être une femme entreprenante et indépendante. « Comme ma mère était en train de laisser son activité pour se reposer, je me suis dit que je dois me lancer, surtout qu'elle a déjà une clientèle. Mais je n'avais pas de ressources, donc ça a traîné ».

Finalement en 2015, faisant partie d'un groupement, Attokou Ariratou a pu bénéficier d'un crédit du FNFI. Elle raconte : « C'est

par le groupement que j'ai découvert le FNFI et j'ai eu en fin 2015 un premier prêt de 30 000 FCFA ». Et elle complète « Avec les 30 mille j'ai acheté deux sacs de maïs. J'ai vendu en une semaine les deux sacs et j'ai fait bénéfice de 6 000 FCFA. J'étais très contente. Et ce n'était que le commencement d'une belle aventure ».

Avec ses économies et les crédits successifs FNFI obtenus, elle augmente rapidement sa capacité de stockage de céréales et de tubercules. Désormais, c'est des dizaines de sacs qu'elle possède. « J'ai eu 50 000 FCFA et 100 000 FCFA aussi. Ça m'a permis de reconquérir les clientes de ma mère. Mais aujourd'hui, j'ai aussi des clientes qui viennent directement de Lomé pour les achats ».

Au Togo, les femmes sont des agents économiques très dynamiques, principaux leviers de l'économie domestique et du bien-être familial. Grâce à l'inclusion financière, elles développent leurs AGR et entreprises. Comme Attokou Ariratou, les bénéficiaires FNFI sont des milliers à se lancer et parviennent à investir dans la capacité de stockage

ou dans l'acquisition de nouveaux équipements.

La réussite de dame Attokou Ariratou nous prouve également que le fait d'accorder aux femmes l'accès direct aux services financiers conduit à l'augmentation du volume des investissements consacrés à la nutrition et à l'éducation, et au renforcement du capital humain, tout en permettant aux ménages de mieux résister aux chocs et aux incertitudes. Elle nous confie. « Ma plus grande joie, aujourd'hui c'est que je fais manger correctement et en quantité suffisante mes 4 enfants. Et ça je n'attends plus mon mari pour le faire. Même quand ils tombent malades, ils vont rapidement à l'hôpital ».

Démarche stratégique

Comme sa mère, Attokou Ariratou stocke puis revend céréales et tubercules. Elle raconte comment elle a repris en main la stratégie pour avoir de la clientèle : « Mon avis est que ma mère se dispersait un peu dans son activité et j'ai pensé qu'il fallait mieux se concentrer sur des produits phares. J'en ai déterminé 4 (maïs, igname, mils, soja) qui se vendaient très bien. Et ça a pris ». Toujours par

souci d'efficacité, elle est en contact permanent avec sa clientèle de Lomé.

Les défis

La principale difficulté dans l'histoire de dame Attokou Ariratou est l'accès au crédit. Avant 2015, elle était même prête à avoir un financement informel et payer pour cela un taux d'intérêt exorbitant, mais

le prêteur, un ami de la famille s'est désisté.


Grace au FNFI, elle a pu surmonter ce défi, et joue désormais un rôle majeur dans son foyer et dans sa communauté.

Objectifs

Attokou Ariratou rêve surtout d'avoir un grand magasin de stockage et de disposer d'un moyen de transport pour satisfaire plus efficacement sa clientèle de Lomé. Pour y arriver, elle compte sur le FNFI. « J'ai entendu parler du produit Nkodédé. Je veux l'avoir. Ça va me permettre d'avoir enfin un magasin de stockage moderne et de grande capacité ». Et, elle conclue : « Finalement je ne regrette pas mon choix de rentrer au pays. Nous les femmes, nous pouvons réussir dans notre pays. Merci au FNFI ».

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



	<p>Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper</p>	<p>Directeur de publication : Motchosso Kodolakina</p> <p>Secrétaire de rédaction : Edy Alley</p> <p>Responsable web : Carlos Amevor</p> <p>Comité de rédaction : Françoise Dasilva</p>	<p>Alexandre Wémima</p> <p>Edem Dadzie</p> <p>Caleb Akponou</p> <p>Affo-Djèlè Alarba</p> <p>Responsable administrative, financière et commerciale: Amah Essognim</p>	<p>Graphiste: Eros Dagoudi</p> <p>Imprimerie: Direct Print</p> <p>Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)</p>
---	--	---	--	--

Possession canonique de Mgr Isaac Jogues Gaglo

Jean-Lucien Savi de Tové aux côtés des fidèles catholiques

Le président de la République, Jean-Lucien Kwassi Lanyo Savi de Tové, a assisté le samedi 30 mai 2026 à la cérémonie solennelle de prise de possession canonique du nouvel archevêque métropolitain de Lomé, monseigneur Isaac Jogues Kodjo Agbéménya Gaglo, à la cathédrale sacré-cœur de Lomé.



Jean-Lucien Savi de Tové (à droite) avec le nouvel archevêque de Lomé (Crédit photo : Présidence de la République)

Cet événement majeur pour l'église catholique au Togo, et particulièrement pour l'archidiocèse de Lomé, a rassemblé dans une ambiance de ferveur et de recueillement les autorités politiques et administratives, le clergé, les religieux et religieuses, les missionnaires, des délégations venues de plusieurs pays de la sous-région ainsi que de nombreux fidèles catholiques.

La cérémonie a été marquée par l'installation solennelle de monseigneur Isaac Jogues Gaglo par le nonce apostolique, monseigneur Ruben Darío Ruiz Mainardi, qui l'a conduit à sa cathèdre, en lui remettant les insignes pastoraux à savoir l'anneau épiscopal, la calotte, la mitre et la crosse.

La célébration eucharistique pour l'occasion, s'est achevée par une bénédiction solennelle et l'envoi en mission du nouveau prélat. Les temps de prière, les chants liturgiques et la lecture de la bulle pontificale de nomination ont rythmé cette cérémonie solennelle, consacrant le nouveau prélat à la tête de l'archidiocèse de Lomé.

Dans son adresse aux fidèles, le nouvel archevêque a lancé un appel à l'unité, à la paix et au renforcement des valeurs de solidarité au sein de la société togolaise. Âgé de 68 ans, monseigneur Isaac Jogues Gaglo était, jusqu'à sa nomination le 10 avril 2026 par le Saint-Siège, Evêque d'Aného et administrateur apostolique de l'archidiocèse de Lomé. Il a été ordonné prêtre le 9 août 1985 par le Saint Pape Jean-Paul II.

Pour rappel, l'archidiocèse de Lomé s'étend sur un ensemble ecclésial comprenant 101 paroisses, 23 quasi-paroisses et 10 communautés religieuses, le tout réparti en 13 doyennés. Il compte par ailleurs 361 prêtres, y compris ceux qui exercent leur ministère en mission à l'étranger.

TM

Éventualité d'un dialogue

« Nous irons voir ce qu'il y a dans la marmite », annonce le Car

Dans un entretien accordé au site d'information www.republicoftogo.com, le président du Comité d'action pour le renouveau (Car), Yao Daté, se prononce sur l'éventualité d'un dialogue national entre acteurs politiques.

Il faut dire que depuis quelques années, le Togo s'est doté d'un Cadre permanent de concertation (CPC) où les acteurs politiques se retrouvent périodiquement pour discuter des questions politiques et sociales. Mais, depuis un moment, des informations circulent sur l'éventualité de la tenue d'un dialogue national plus spécifique.

Dans un communiqué publié le 28 mai 2026, l'Alliance nationale pour le changement (ANC), accuse le pouvoir de Lomé de chercher à organiser un dialogue dans le but de réviser la Constitution de la 5^{ème} République, qui selon le parti contiendrait des « insuffisances ». En tout cas, pour le moment, il n'y a rien d'officiel. Mais, l'ANC n'étant pas le seul parti politique à évoquer cet éventuel dialogue, faut-il conclure qu'il y a quelque chose en vue dans ce sens ?

Ainsi, alors que certains partis de l'opposition crient déjà au « simulacre de dialogue » avant même d'éventuelles discussions, le Car adopte une posture

plus mesurée. Pour Yao Daté, il est prématuré de condamner un dialogue qui n'a pas encore eu lieu. Pragmatique, il préfère attendre de voir le contenu des discussions avant de se prononcer.

« Le Car est un parti de dialogue. Si le gouvernement ouvre de nouvelles discussions, nous irons, nous écouterons ce qui sera dit et formulerons nos propres



Yao Daté (Crédit photo : www.republicoftogo.com)

propositions. Si cela ne donne pas de résultats, nous en tirerons les conclusions nécessaires et en informerons le peuple », affirme Yao Daté.

« Certains acteurs avancent que l'on est fatigué du dialogue. Mais quelle autre alternative avons-nous ? Maintes fois, nous avons demandé que l'on nous en présente

d'autres, mais personne n'y parvient. Même un retour à la Constitution de 1992, comme certains le réclament, ne se fera pas par un coup de baguette magique, mais bien autour d'une table de discussion », explique le président national du Car.

« Notre position est claire : Si on nous invite, nous irons voir ce qu'il y a dans la marmite. Si cela ne nous plaît pas, nous ne

mangerons pas, et nous reviendrons rendre compte aux populations », martèle le successeur de feu maître Yawovi Agboyibo. Yao Daté évoque par ailleurs l'héritage de son prédécesseur, qui réside dans la lutte pour l'État de droit, la culture du dialogue et la construction du pluralisme démocratique.

Edem Dadzie

A titre posthume,

Le Sénat rend hommage à feu Abass Kaboua

Le président du Sénat, Barry Moussa Barqué, a présidé le vendredi 29 mai 2026, une cérémonie d'hommage posthume à feu Abass Frédéric Essokoyo Kaboua, sénateur de la première législature de la 5^{ème} République.

La cérémonie s'est tenue à la présidence du Sénat en présence de nombreuses personnalités notamment, les membres du gouvernement, les parlementaires, ainsi que la famille et les proches de l'illustre disparu. Le sénateur Abass Frédéric Essokoyo Kaboua a été rappelé à Dieu le 8 avril 2026 à l'âge de 63 ans. Conformément à la



Barry Moussa Barqué, président du Sénat (au milieu), s'incline devant la dépouille (Crédit photo : Parlement du Togo)

pratique parlementaire, le Sénat a organisé une séance spéciale pour lui rendre un dernier hommage. La cérémonie a été marquée par une

minute de silence, le dépôt d'une gerbe par le président du Sénat, la sonnerie aux morts et l'hymne national exécutés par la fanfare de la gendarmerie nationale.

L'éloge funèbre prononcé par maître Mouhamed Tchassona-Traoré, deuxième secrétaire parlementaire, a retracé le parcours d'un homme libre dans sa parole et fidèle à ses convictions. Ingénieur agronome, homme politique engagé, député de Danyi, puis sénateur de la République, Abass Kaboua a traversé plusieurs décennies de la vie politique togolaise avec passion et constance.

Dans son intervention, le président du Sénat, Barry Moussa Barqué a salué la mémoire de l'illustre disparu, en tant que père de

la famille dévoué et serviteur de la nation. « Le siège du sénateur Kaboua, est vide. Mais sa voix, elle, demeure dans la mémoire du Sénat », a indiqué le président de la seconde chambre du Parlement tout en adressant les condoléances et la compassion de l'institution parlementaire à la famille éplorée.

La cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère de grande dignité, à la mesure d'un homme qui a consacré sa vie au service de la nation et de ses concitoyens.

La rédaction

Guinée/Elections**7 millions de guinéens aux urnes pour baliser le retour à l'ordre constitutionnel**

Les Guinéens étaient appelés aux urnes, ce dimanche 31 mai, pour des élections législatives et communales censées baliser la transition vers un retour à l'ordre constitutionnel. Mais derrière l'affichage institutionnel, le scrutin se déroule dans un climat politique verrouillé, marqué par des restrictions des libertés publiques et un boycott massif de l'opposition.

Au total, près de 6,9 millions d'électeurs étaient convoqués pour élire 147 députés ainsi que leurs représentants locaux. Pourtant, dès les premières heures du vote, le constat est sans appel : l'affluence reste

faible dans de nombreux bureaux, notamment à Conakry et dans sa périphérie. Le collectif des Forces vives de Guinée, qui regroupe partis d'opposition et organisations de la société civile, n'a pas mâché ses mots, appelant à boycotter ce qu'il qualifie de « mascarade électorale ». Pour ces acteurs, le processus en cours consacre « une nouvelle dictature » autour du chef de la junte, Mamadi Doumbouya. Arrivé au pouvoir par un coup d'État en septembre 2021, ce dernier a consolidé son emprise avec une élection présidentielle organisée le 28 décembre dernier, sans véritable opposition. Un

scrutin sur mesure qui lui a permis de s'assurer un mandat de sept ans.

Dans ce contexte, l'enjeu majeur de ces élections réside moins dans leurs résultats que dans leur taux de participation. Or, la campagne, bien que globalement calme, n'a suscité ni engouement ni mobilisation, d'autant plus qu'elle s'est tenue dans la foulée de la Tabaski, période traditionnellement consacrée aux rassemblements familiaux.

Cette démobilisation électorale pourrait peser lourdement sur la crédibilité des institutions issues du

scrutin. Dans une note récente, l'Institut d'Études et de Sécurité met en garde contre le « risque » d'un système politique « dominé par une seule force », avec pour corollaire « un affaiblissement des contre-pouvoirs et une dégradation de la qualité de la démocratie ».

Au-delà du jeu électoral, c'est l'environnement politique global qui interroge. Depuis 2022, les manifestations sont interdites et systématiquement réprimées. Plusieurs figures de l'opposition et de la société civile ont été arrêtées,

condamnées ou contraintes à l'exil.

Parallèlement, les organisations de défense des droits humains dénoncent une multiplication des enlèvements et des disparitions forcées visant des voix dissidentes, contribuant à installer un climat de peur durable.

Dans ces conditions, ces élections apparaissent moins comme une étape vers une normalisation démocratique que comme un jalon supplémentaire dans la consolidation du pouvoir en place.

T.M.

Burkina Faso/Libertés publiques**Face au risque de troubles à l'ordre public, la grande mosquée sunnite de Ouagadougou fermée**

Les autorités burkinabè ont ordonné la fermeture « jusqu'à nouvel ordre » de la grande mosquée sunnite de la capitale, invoquant des « risques de troubles à l'ordre public ». La décision, prise par arrêté du gouverneur de la région du Centre, Abdoulaye Bassinga, intervient après plusieurs manifestations consécutives à l'arrestation de l'imam Mohamad Ishaq Kindo.

Interpellé le 26 mai, cet influent prédicateur sunnite avait récemment critiqué un projet de loi visant à encadrer l'exercice des libertés religieuses au Burkina Faso. Dans un enregistrement largement diffusé sur les réseaux sociaux, il appelait les autorités à « se questionner davantage sur la portée de leurs actes », mettant en

garde contre toute restriction des prières dans les espaces publics.

Son arrestation a rapidement suscité des rassemblements de fidèles autour de la grande mosquée sunnite, située au cœur de Ouagadougou. Malgré un appel au calme lancé par la Fédération des associations islamiques du Burkina (FAIB), des tentatives de mobilisation ont été observées, notamment le 27 mai, jour de la Tabaski.

Les forces de sécurité ont dispersé ces attroupements et procédé à des interpellations. Selon une source sécuritaire, près d'une centaine de personnes présentées comme des soutiens de l'imam ont été arrêtées ces derniers jours. Elles ont été transférées dans un camp des Compagnies

républicaines de sécurité pour y suivre une « formation civique et citoyenne ».

Ces manifestations apparaissent comme inhabituelles dans un contexte où les expressions publiques contestataires sont fortement contenues par les autorités militaires au pouvoir. Le Burkina Faso, dirigé par le capitaine Ibrahim Traoré depuis le coup d'État de septembre 2022, fait face à une situation sécuritaire dégradée liée aux attaques jihadistes, qui justifie aux yeux du régime un encadrement strict des libertés publiques. Parallèlement, d'autres foyers de contestation émergent. La principale organisation estudiantine du pays a été suspendue pour trois mois pour « apologie du terrorisme



», et son dirigeant, Wilfried Bazo, a été arrêté. L'Union générale des étudiants du Burkina avait récemment dénoncé des « violations des libertés démocratiques, syndicales et politiques », ainsi que des cas présumés d'enlèvements et de détentions arbitraires.

Dans un pays à majorité

musulmane, la fermeture de la principale mosquée sunnite de la capitale constitue un signal fort. Elle intervient dans un climat marqué par une sensibilité accrue autour des questions religieuses et par un resserrement du contrôle exercé par les autorités sur les espaces d'expression.

T.M.

Ghana/Parlement**A la suite du Sénégal, le Ghana durcit la répression LGBT+**

Le Parlement ghanéen a adopté, vendredi 29 mai, une loi controversée dite « sur les droits sexuels et les valeurs familiales », marquant un tournant dans l'arsenal législatif du pays en matière d'orientation sexuelle. Le texte, qui doit encore être promulgué par le président John Mahama pour entrer en vigueur, prévoit des sanctions pénales renforcées contre les personnes LGBT+ et leurs soutiens.

La loi introduit des peines pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement pour des relations homosexuelles, et de trois à cinq ans pour toute forme de « promotion, parrainage ou soutien intentionnel » d'activités LGBT+. Elle maintient toutefois des exemptions pour certaines professions : avocats, journalistes et personnels de santé pourront exercer leurs fonctions sans être poursuivis dans ce cadre.

Ce texte reprend largement une version adoptée une première fois en février 2024, restée lettre

morte faute de promulgation par l'ancien président Nana Akufo-Addo avant la fin de son mandat. Conformément à la Constitution, il a dû être réintroduit et examiné à nouveau par la nouvelle législature.

Au Ghana, pays majoritairement chrétien et socialement conservateur, les relations entre personnes de même sexe restent interdites par une législation héritée de l'époque coloniale, bien que rarement appliquée jusqu'ici. L'adoption de cette nouvelle loi marque ainsi un durcissement



notable, dénoncé par plusieurs organisations de défense des droits humains.

Le président John Mahama, qui avait exprimé son soutien au texte durant sa campagne, défend une vision fondée sur des « valeurs familiales » traditionnelles. Une position qui s'inscrit dans une dynamique plus large observée en Afrique

de l'Ouest.

Quelques semaines auparavant, le Sénégal a adopté une loi renforçant les sanctions contre les relations homosexuelles, désormais passibles de peines de cinq à dix ans de prison. Ce durcissement s'inscrit dans un climat de tensions sociales et de multiplication des arrestations liées à des accusations d'homosexualité

présumée.

Dans la sous-région, plusieurs États ont récemment engagé ou consolidé des dispositifs similaires. Au Burkina Faso, un texte adopté en 2025 prévoit jusqu'à cinq ans d'emprisonnement pour les pratiques homosexuelles. Plus largement, une dizaine de pays africains maintiennent des législations répressives, avec des peines pouvant aller jusqu'à la perpétuité, voire la peine de mort dans certains cas.

L'évolution du cadre légal au Ghana s'inscrit ainsi dans une tendance régionale de réaffirmation normative autour des questions sociétales, au croisement de considérations politiques, religieuses et identitaires.

T.M.

Cédéao

Un atelier sur la libre circulation et le commerce équitable aux frontières

La capitale togolaise a accueilli le 28 mai 2026, un atelier technique consacré aux enjeux de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace communautaire ouest-africain. La rencontre a réuni des transporteurs, des transitaires, des femmes commerçantes transfrontalières ainsi que des agents des postes frontaliers autour du Protocole de la Cédéao sur la libre circulation et des bonnes pratiques en matière de commerce transfrontalier.

Initiée conjointement par le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D-CRIF), la Commission de la Cédéao et l'Organisation internationale pour les

migrations (OIM), cette activité a permis de renforcer la connaissance des textes communautaires et de promouvoir des échanges plus fluides entre les États membres.

Malgré l'existence d'un cadre réglementaire favorable à l'intégration régionale, de nombreux obstacles continuent de compliquer les déplacements et les activités commerciales aux frontières. Les acteurs du secteur évoquent régulièrement les contrôles multiples, les tracasseries administratives, les pratiques d'extorsion ou encore la méconnaissance des droits des usagers.

Pour la directrice exécutive

du GF2D-CRIF, Ginette Bayi Adekambi, ces difficultés affectent directement les populations qui dépendent des échanges



transfrontaliers pour leurs activités économiques. Selon elle, les réalités observées sur le terrain restent souvent éloignées des ambitions portées par les textes communautaires.

Cette rencontre de deux

jours a également contribué à favoriser une meilleure appropriation des normes régionales tout en créant un cadre de dialogue entre les

différents acteurs concernés. Les échanges ont ainsi permis d'identifier les défis persistants et de formuler des recommandations susceptibles d'être portées à l'attention des décideurs publics.

En marge des travaux, une étude menée par le GF2D-CRIF et l'OIM, avec l'appui de consultants indépendants, a permis de dresser un état des lieux des dynamiques migratoires et commerciales observées aux principaux postes frontaliers du Togo, notamment à Cinkassé à la frontière burkinabè, à Sanvee Condji à la frontière béninoise et à Aflao à la frontière ghanéenne.

À travers cette initiative, les partenaires entendent contribuer à une intégration régionale plus effective, fondée sur le respect des droits, la transparence et la facilitation des échanges.

E.A

Industrialisation en Afrique

Le Togo se hisse au 25e rang continental et confirme sa progression dans l'Uemoa

L'Afrique poursuit sa marche vers une industrialisation plus affirmée, même si le chemin reste encore long. C'est l'un des principaux enseignements de l'édition 2025 de l'Indice de l'industrialisation en Afrique, publié conjointement par la Banque africaine de développement (BAD), l'Union africaine et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi). Le rapport révèle que 41 des 54 pays africains ont amélioré leurs performances industrielles entre 2010 et 2024.

Cette dynamique traduit les efforts engagés par de nombreux États pour transformer leurs économies, développer leurs capacités productives et réduire leur dépendance aux exportations de matières premières brutes. Toutefois, les progrès demeurent inégaux selon les régions et les pays.

Le classement est désormais dominé par le Maroc, qui détrône pour la première fois l'Afrique du Sud en occupant la première place avec un score de 0,8415 point. Le royaume chérifien devance l'Afrique du Sud (0,8396), l'Égypte (0,7827), la Tunisie (0,7760) et Maurice (0,6731). Ces pays constituent aujourd'hui les locomotives industrielles du continent.

En Afrique de l'Ouest, le Sénégal et la Côte d'Ivoire se distinguent particulièrement. Respectivement classés 8e et 10e au niveau continental, ils figurent parmi les dix économies les plus industrialisées d'Afrique. Leur présence dans ce cercle restreint illustre les avancées enregistrées ces dernières années dans la transformation industrielle, la diversification

économique et l'amélioration des infrastructures productives.

Dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), plusieurs pays affichent également des performances encourageantes. Le Sénégal demeure le pays le mieux classé de l'Union avec un score de 0,6368 point. Elle est suivie par la Côte d'Ivoire (0,6173), du Bénin (0,5519) et du Togo (0,5479), qui occupe la 25e place sur 54 pays évalués. Cette position place le Togo parmi les économies industrielles intermédiaires du continent et lui permet de se situer devant plusieurs pays de la sous-région, notamment le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Le pays bénéficie notamment de ses



Usine textile de PIA

investissements dans les infrastructures logistiques, portuaires et énergétiques, ainsi que de sa volonté de promouvoir la transformation locale des matières premières.

Au cours des dernières années, les autorités togolaises ont multiplié les initiatives destinées à renforcer la base industrielle nationale. La Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), les zones économiques dédiées à la transformation

des produits agricoles ainsi que les réformes visant à améliorer l'environnement des affaires s'inscrivent dans cette stratégie de modernisation productive.

Le rapport souligne cependant que les performances industrielles africaines restent encore modestes au regard des défis à relever. Malgré une progression de la valeur ajoutée manufacturière du continent, passée de 285 milliards de dollars en 2020 à 351 milliards de dollars en 2025, l'Afrique représente toujours moins de 2 % de la production manufacturière mondiale et seulement 1,4 % des exportations mondiales de produits manufacturés.

Les auteurs du rapport estiment que la faiblesse persistante du secteur

manufacturier constitue l'un des principaux obstacles à une transformation économique durable. Les capacités de production demeurent limitées dans de nombreux pays, tandis que la compétitivité industrielle et la sophistication des exportations restent insuffisantes.

L'étude met également en évidence les écarts qui subsistent entre les différentes régions du continent. L'Afrique du Nord

conserve sa position de région la plus industrialisée, suivie de l'Afrique australe. L'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale continuent de progresser, mais accusent encore un retard significatif. Pour accélérer cette transformation, les experts de la BAD, de l'Union africaine et de l'Onudi plaident pour une approche davantage intégrée. Selon eux, les stratégies nationales ne suffiront pas à elles seules à faire émerger une industrie africaine compétitive. Le développement des chaînes de valeur régionales, la mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange continentale africaine

(Zlecaf), l'investissement dans les infrastructures, les compétences et l'innovation apparaissent désormais comme des leviers essentiels. Dans cette perspective, le positionnement du Togo et de plusieurs pays de l'Uemoa témoigne d'une dynamique encourageante. Si les défis demeurent considérables, les progrès enregistrés montrent que l'industrialisation gagne progressivement du terrain en Afrique de l'Ouest. La prochaine étape consistera à transformer ces avancées en une croissance industrielle plus robuste, capable de créer davantage d'emplois, de valeur ajoutée et de prospérité pour les populations.

Classement des pays africains les plus industrialisés sur la période 2010- 2024 :

1-Maroc (score 0,8415 point)	26-Lesotho (0,5378)
2-Afrique du Sud (0,8396)	27-Seychelles (0,5364)
3-Egypte (0,7827)	28-Zimbabwe (0,5343)
4-Tunisie (0,7760)	29-Angola (0,5338)
5-Maurice (0,6731)	30-Djibouti (0,5335)
6-Algérie (0,6661)	31-Ethiopie (0,5265)
7-Rswatini (0,6509)	32-Rwanda (0,5242)
8-Sénégal (0,6368)	33-Mozambique (0,5203)
9-Namibie (0,6295)	34-Mauritanie (0,5130)
10-Côte d'Ivoire (0,6173)	35-Mali (0,5100)
11-Kenya (0,6058)	36-Burkina Faso (0,5043)
12-Gabon (0,6021)	37-Cap-Vert (0,4970)
13-RD Congo (0,5987)	38-Madagascar (0,4912)
14-Nigeria (0,5914)	39-Malawi (0,4854)
15-Botswana (0,5853)	40-Niger (0,4835)
16-Ouganda (0,5822)	41-Guinée (0,4675)
17-Guinée équatoriale (0,5767)	42-Libéria (0,4629)
18-Ghana (0,5735)	43-Soudan (0,4565)
19-Zambie (0,5703)	44-Tchad (0,4374)
20-Libye (0,5552)	45-Sierra Leone (0,4371)
21-Cameroun (0,5547)	46-Somalie (0,4324)
22-République du Congo (0,554)	47-Centrafricaine (0,4319)
23-Tanzanie (0,5530)	48-Comores (0,4278)
24-Bénin (0,5519)	49-Erythrée (0,4188)
25-Togo (0,5479)	50-Gambie (0,4120)
	51-Guinée-Bissau (0,4115)
	52-Burundi (0,4061)
	53-Soudan du Sud (0,3768)
	54-Sao Tomé-et-Principe (0,3747)

E.A

Travaux publics au Togo

Un bond significatif des investissements

Ensemble des activités de construction, d'aménagement et d'entretien des infrastructures et des équipements collectifs, les travaux publics, sont d'une importance capitale dans le développement de la société. Au Togo, le secteur ne cesse de bénéficier des investissements accrus avec, à la clé, plusieurs réformes pour assurer la durabilité des travaux. A travers ce dossier, nous faisons un retour sur les avancées enregistrées par le pays en termes d'investissements dans le secteur, d'engagements du gouvernement et de réformes pour assurer l'efficacité des travaux publics.

développement, ils facilitent le transport des marchandises et la mobilité des travailleurs, tout en étant un secteur majeur de création d'emplois.

En termes de santé et de sécurité publics, les travaux publics englobent les réseaux d'assainissement, de traitement des eaux usées et d'éclairage public. Ils préservent l'hygiène et la sécurité des citoyens.

De ce qui précède, il ressort donc que l'investissement dans les travaux publics et leur bonne exécution constituent à ne point douter, la colonne vertébrale du développement économique et social. Pour ce faire, le secteur fait l'objet d'une attention

portées par les dirigeants, à la tête desquels se trouve le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé.

Choix assumé

Entre 2025 et 2026, les dépenses consacrées au secteur ont progressé de façon spectaculaire. Elles passent de 100,2 milliards de francs CFA à 179 milliards de francs comme projeté.

Une telle augmentation budgétaire signe une évidence : les infrastructures constituent le socle sur lequel repose toute dynamique de croissance durable.

Les routes, les ponts, les réseaux de transport, les équipements logistiques... ces investissements

par exemple, d'acheminer plus rapidement les produits agricoles vers les marchés, réduisant les pertes et augmentant les revenus des producteurs. Entre 2021 et 2023, 2 200 km de pistes rurales ont été réhabilités sur le territoire et 2 552 km d'autres pistes étaient en cours d'exécution dans le cadre du programme national de connectivité rurale. Dans le secteur des transports, cette amélioration des réseaux favorise la mobilité des biens et des personnes, dynamisant ainsi l'ensemble de l'économie.

Bon signe pour l'emploi et l'inclusion

Au-delà de la croissance, les investissements comportent des retombées sociales importantes. Les grands chantiers génèrent des emplois, tant directs qu'indirects, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Par ailleurs, le désenclavement de certaines zones permet un meilleur accès aux services sociaux de base, notamment la santé et l'éducation. Les populations ne traversent plus la brousse ou de longues distances parsemées d'obstacles pour aller à l'école, chez un membre de la famille, au travail, à l'hôpital ou au marché.

S'agissant du long terme, investir massivement dans les infrastructures, c'est voir loin, anticiper les besoins liés à la croissance démographique et accompagner la transformation structurelle de l'économie.

Des impacts sur les infrastructures routières

Grâce aux investissements accrus dans les travaux publics, l'on assiste à un renouveau dans différents secteurs. Au niveau des infrastructures routières, l'on assiste à l'augmentation des routes bitumées. Au cours de l'année 2024,

39 kilomètres de routes nationales ont été bitumés ou réhabilités. L'année suivante marque un tournant, avec 103 kilomètres réalisés, soit une progression de 64 kilomètres. Pour 2026, les prévisions s'établissent à 106 kilomètres, confirmant l'inscription de cet effort dans la durée.

Le passage de 39 à 103 kilomètres entre 2024 et 2025 correspond à une hausse de plus de 160 %. Une telle évolution traduit un changement d'échelle dans la conduite des projets d'infrastructures. Elle témoigne d'une capacité accrue à mobiliser des ressources, à planifier les chantiers et à exécuter les travaux dans des délais maîtrisés. La stabilisation attendue autour de 106 kilomètres en 2026 correspond à une phase de consolidation, où l'objectif n'est plus seulement d'accélérer, mais d'assurer la qualité, la durabilité et la cohérence du réseau.

Une route bitumée réduit considérablement les coûts de transport, diminue les délais de circulation et améliore la sécurité des usagers. Elle facilite les échanges entre les zones de production et les marchés, renforçant ainsi les circuits économiques. Pour les agriculteurs, notamment en milieu rural, cela signifie un accès plus rapide aux centres urbains et une meilleure valorisation des produits. Pour les commerçants, c'est la possibilité d'élargir leurs zones d'activité. Pour les entreprises, c'est un environnement logistique plus performant et propice à l'investissement.

Au niveau de l'accès à l'eau potable pour les populations, les investissements accrus dans les travaux publics n'ont cessé de porter leurs fruits.

Une hausse de la desserte nationale



Regroupant les infrastructures de base telles que les routes, les réseaux d'eau, d'énergie et de transport, les travaux publics, bien réalisés contribuent à l'amélioration de l'inclusion sociale. De par leur portée, ils structurent le territoire, stimulent l'économie et garantissent le bien-être quotidien.

Reliant les villes et les régions grâce aux routes, ponts et voies ferrées, les travaux publics facilitent également l'acheminement de l'eau potable, de l'électricité, du gaz et des réseaux de télécommunication (haut débit) jusqu'aux foyers et entreprises. Véritable moteur de

particulière des plus hautes autorités, avec à la clé des investissements accrus et des réformes visant à assurer la durabilité des réalisations.

Une hausse des investissements

Les dépenses effectuées par l'État dans les travaux publics montrent tout l'intérêt qu'il lui accorde pour l'épanouissement de tous.

Une hausse correspondant à un taux de progression d'environ 78,5 % est notée entre le montant injecté dans le secteur en 2025 et la prévision faite en 2026 dans le budget de l'État. Ce niveau, particulièrement significatif, reflète le changement d'échelle dans les ambitions

structurants visent à améliorer la connectivité du territoire, à réduire les coûts de transport et à fluidifier les échanges, tant à l'intérieur du pays qu'avec les partenaires régionaux.

Des retombées économiques directes

L'impact de cet effort budgétaire se mesure d'abord sur le plan économique. Le développement des infrastructures facilite les activités commerciales, stimule les chaînes de valeur et renforce l'attractivité du pays pour les investisseurs.

Des routes et pistes rurales mieux entretenues et mieux connectées permettent,

Le taux de desserte national en eau potable est un indicateur essentiel des efforts engagés dans le secteur grâce aux investissements dans les travaux publics. Il mesure la proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée, conforme aux normes de salubrité. Il ne s'agit pas seulement de la présence d'eau, mais de la garantie d'une eau propre, accessible et sécurisée pour les usages domestiques.

Au Togo, le taux de desserte nationale est passé de 70,8 % en 2024 à 71,8 % en 2025, pour atteindre une projection de 72 % en 2026. Cette évolution, en apparence modeste, traduit une transformation progressive des conditions de vie des populations.

Derrière ces pourcentages se dessine une réalité concrète : celle de ménages qui n'ont plus à parcourir de longues distances pour s'approvisionner, de familles qui consomment une eau de meilleure qualité et de communautés qui gagnent en autonomie.

Le passage de 70,8 % à 72 % en trois ans signifie que des investissements accrus sont consentis dans les travaux publics et que des milliers de personnes supplémentaires accèdent à un service essentiel. Chaque point gagné représente des villages desservis, des quartiers raccordés, des forages réalisés ou réhabilités.

Pour les habitants, cette progression se traduit par un gain de temps considérable. Les longues corvées d'eau, souvent assumées par les femmes et les enfants, s'allègent progressivement. Ce temps libéré peut être consacré à des activités productives, à l'éducation ou à la vie familiale.

L'amélioration de l'accès à l'eau potable a également des effets directs sur la santé. Elle réduit

l'exposition aux maladies hydriques, améliore les conditions d'hygiène et contribue à une meilleure qualité de vie pour tous.

Portée par des investissements, des mutations positives sont également constatées dans l'accès des populations à l'énergie électrique.

A ce niveau, les statistiques de l'Autorité de régulation du secteur de l'électricité (ARSE) font état d'une nette progression du taux d'accès à l'électricité avec une part croissante portée par le solaire. Celle-ci est respectivement passée de 48,09 % en 2018 à 50,30 % en 2019, à 53 % en 2020, à 57,82 % en 2021 pour atteindre 62,11 % en 2022. Depuis fin 2023, ce taux est estimé à environ 68 %. Un taux que les autorités togolaises projettent de faire passer à 75 % dans un premier temps pour ensuite atteindre la couverture universelle à l'horizon 2030.

Dans la même logique, le taux de dépendance du Togo vis-à-vis de l'extérieur est en baisse. Il est passé de 80 % en 2005 à 63 % en 2014. Depuis 2020, ce taux continue de s'améliorer davantage, sous l'effet des investissements accrus dans les travaux publics.

Pour nombre d'analystes, cette nette amélioration du taux d'accès à l'électricité au Togo se veut sans nul doute le résultat d'initiatives gouvernementales et de projets structurants visant à étendre le réseau électrique et à diversifier les sources d'énergie. Et fortes de ce succès, les autorités togolaises s'engagent à maintenir le cap pour un développement plus inclusif.

Un renouveau dans le secteur de santé

Dans le secteur de la santé, les investissements publics font également leur preuve. Ils ont pour impact direct, la baisse du taux de mortalité hospitalière passé de

3,9 % en 2024 à 3,7 % en 2025 et attendu à 3,5 % en 2026. Une trajectoire descendante qui, à elle seule, esquisse les contours d'un système de soins en amélioration progressive grâce aux investissements et aux décisions de l'État. La tendance rassurante ne s'explique pas par un seul facteur. Elle résulte d'un ensemble d'actions convergentes

attention particulière aux investissements publics.

Des réformes clés

Mettant un accent particulier sur l'efficacité des travaux publics, le gouvernement ne ménage aucun effort pour réformer le secteur. Ces réformes sont entre autres relatives à la digitalisation de la commande publique, au renforcement des sanctions contre les

meilleure exécution et qualité des ouvrages.

Au niveau du contrôle et réglementation, l'on assiste à la mise en place d'un renforcement du contrôle du gabarit routier pour préserver le patrimoine national et assurer la durabilité des infrastructures.

Dans la foulée, les allocations budgétaires du secteur des travaux



Aéroport de Lomé



Infrastructure portuaire de Lomé

: renforcement des infrastructures sanitaires, disponibilité accrue des équipements (le gouvernement a investi près de 20 milliards de francs CFA en 2024 pour doter les formations sanitaires du pays d'équipements médicaux modernes), montée en compétence du personnel médical et paramédical, ainsi que l'amélioration de l'accès aux soins.

D'autres secteurs comme l'éducation, la sécurité, le secteur de la téléphonie ne sont du reste. Le gouvernement porte une

chantiers abandonnés, et à la création d'une commission mixte État-Secteur privé pour maintenir le cap des réflexions.

Face aux retards et aux chantiers abandonnés, l'État a instauré une commission mixte avec les acteurs privés pour traiter les problèmes structurels tels que les conflits d'intérêts et les offres sous-évaluées. Le processus de passation et de suivi des marchés publics fait aussi l'objet d'une digitalisation accrue pour garantir une

publics ont enregistré une hausse historique, passant à 179 milliards de francs CFA pour répondre aux besoins de construction de routes, de voiries urbaines et d'ouvrages d'art.

Aussi, l'intégration de nouveaux effectifs au ministère des Travaux Publics et des Infrastructures pour renforcer ses capacités techniques et de suivi, participe à relever les défis qui s'imposent dans le domaine des travaux publics.

Caleb Akponou

Débat

Une dame a couché avec son ex quelques semaines avant de se marier. Elle a avoué à son mari et il lui a pardonné. 9 à 10 mois plus tard, elle a accouché. Son ex a affirmé que le bébé lui ressemblait et a demandé un test ADN. Le mari pensait qu'il était fou et a accepté de faire le test ADN également pour faire honte à l'ex, mais seulement si l'ex acceptait de supporter toutes les dépenses. Ce jeune homme a tout payé, y compris les frais de déplacement et d'hébergement pour le



prélèvement des échantillons. Après tout, le résultat est sorti : l'enfant n'appartient à aucun d'entre eux. Alors, que faire?

Enigme

J'ai **5.000 F**

je dépense	2.000 F	Reste	3.000 F
je dépense	1.500 F	Reste	1.500 F
je dépense	900 F	Reste	600 F
je dépense	600 F	Reste	0 F
TOTAL	5.000 F		5.100 F

D'où viennent les 100 F de plus ?

ceux qui sont forts en mathématique là , venez expliquer d'où viennent les 100 F on va quitter ici .

Histoire drôle

Il était une fois de vrais humains...
 "Cette photo est réelle. Elle fut prise à Damas en 1899 : le nain handicapé c'est Samir, il est chrétien et incapable de marcher. Celui qui le porte sur son dos c'est Mohamed, il est musulman et aveugle et compte sur Samir pour lui indiquer le chemin, tandis que Samir se sert de son dos pour se déplacer dans les rues de la ville. Ils étaient tous deux orphelins et sans famille et logeaient dans la même chambre. Samir était hakawati, il avait le don de la narration et racontait des contes de mille et une nuits aux clients d'un café de Damas. Mohamed quant à lui vendait les bol-bolas devant le même café et se plaisait à écouter les histoires de son ami. Quand Samir mourut, son ami Mohamed se retira dans leur chambre où on le trouva mort après avoir pleuré son compagnon sept jours de suite."
 Nous pouvons tous vivre ensemble, malgré nos différences... La religion est personnelle, l'amour est universel.



Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tél: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tél: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tél: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tél: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tél: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tél: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tél: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tél: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tél: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tél: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tél: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tél: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tél: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tél: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tél: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tél: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC.

Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZOUNBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ;

Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)
Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA ; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL ; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN ; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS ; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE ; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tél 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédzranawé) ; Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss) ;

Tél : 90 04 76 60

GYM FIL «O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

Performances économiques

L'Uemoa salue les réformes du Togo

Le président du Conseil, Faure Gnassingbé, a reçu le samedi 23 mai 2026 à Lomé le président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), Abdoulaye Diop. Cette rencontre s'inscrit dans le prolongement de la 11^e revue annuelle des réformes communautaires, au cours de laquelle le Togo a enregistré un taux d'exécution de 68,7 % des politiques, programmes et projets de l'Union.

Au centre des échanges figuraient l'état de l'économie dans l'espace Uemoa, la mise en œuvre des réformes structurelles, ainsi que les enjeux de gouvernance économique et de stabilité dans une sous-région confrontée à des défis sécuritaires persistants. Les deux responsables ont également passé en revue les perspectives d'accélération de l'intégration régionale. Dans son intervention, le président de la Commission de l'Uemoa a salué les performances macroéconomiques du Togo, estimant qu'elles

contribuent à la solidité globale de l'Union. « Les performances globales de l'Union reposent nécessairement sur la solidité des performances nationales. Et dans ce cadre, le Togo joue bien sa partition », a déclaré Abdoulaye Diop, soulignant la cohérence des

d'affaires Biashara Africa, qui a permis d'approfondir les discussions sur les opportunités d'investissement et de coopération économique dans la région. Cette audience intervient deux semaines après la réunion technique tenue le

d'un memorandum issu de la revue de novembre 2025, visant à renforcer le suivi des engagements des États membres. Lors de cette session, le ministre des Finances et du Budget, Georges Essowè Barcola, avait mis en avant plusieurs

la gestion publique. L'évaluation 2025 porte sur 145 réformes, ainsi que trois programmes communautaires. Le taux global de mise en œuvre s'établit à 68,7 %, en baisse par rapport aux 77,9 % enregistrés en 2024. Cette diminution est principalement liée à des retards dans la transposition de certaines directives, notamment celles relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux.

En revanche, les programmes et projets communautaires affichent une dynamique plus favorable, avec un taux d'exécution de 91,6 % et un taux de décaissement de 83,61 %. Ces performances traduisent, selon les autorités, la continuité des efforts en faveur de l'intégration régionale et du renforcement de l'impact des politiques communautaires sur les populations de l'Union.



efforts engagés.

Le responsable communautaire a également félicité les autorités togolaises pour l'organisation réussie de la troisième édition du Forum

11 mai 2026 à Lomé entre les deux parties, consacrée à l'évaluation des réformes communautaires au titre de l'année 2025. Les échanges avaient alors porté sur les conclusions

avancées majeures, notamment la budgétisation par programme et l'harmonisation des procédures douanières, considérées comme des leviers de modernisation de

La Rédaction

BULLETIN D'ABONNEMENT



Vous êtes un **annonceur**, un **privé**, une **agence conseil** en communication ou un **homme d'affaires**? Vous avez besoin d'une communication dans le journal **Togo Matin**?



BP: 30117 Lomé-Togo
Tél: 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail: atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
tw: @togomatin1

Abonnez-vous au journal quotidien **TOGO MATIN** !

Souhaitez-vous vous abonner au journal Togo Matin ou l'offrir à un (e) ami (e) ou à vos proches?

Nom ou raison sociale:

Profession ou activité:

Adresse: / BP:

Tél: / E-mail:

► Je m'abonne

01 Abonnement mensuel: 5.000 FCFA

02 Abonnement trimestriel: 15.000 FCFA

03 Abonnement semestriel: 20.000 FCFA

04 Abonnement annuel: 40.000 FCFA

Football national U17**Le nouveau format pour promouvoir les talents**

Le Togo franchit une nouvelle étape dans l'organisation des championnats nationaux de football. En conférence de presse le mardi 26 mai 2026, la Fédération togolaise de football (FTF), a dévoilé son nouveau tournoi des jeunes, dénommé « Challenge U17 ».

Dans l'ensemble, ce nouveau tournoi est consacré à la promotion et à l'évolution du football juvénile au Togo. Devant débiter le 20 juin 2026, ce tournoi s'étalera jusqu'au 25 juillet 2026.

Au cours de la conférence de presse, Dodzi Eklusiabi, directeur technique national et Mamah Issifou, vice-président de la Commission du Football des Jeunes de la Fédération togolaise de football, ont mis en exergue l'importance de ce championnat. Un accent particulier a été mis sur les objectifs, le format et les aspirations de cette initiative qui consolide la



Les officiels de la FTF à la conférence de presse

politique d'expansion du football grassroots (football de base).

Quid de l'organisation ?

Douze équipes provenant de diverses régions du pays participeront au « Challenge U17 ». Ce tournoi vise à être un terrain d'apprentissage, d'identification et de mise en valeur des jeunes talents togolais. Mieux, il sera question à travers le

« Challenge U17 », de faire participer les adolescents de manière efficace à la future génération du football national.

Pour le directeur technique national, il sera question dans le cadre de l'organisation du championnat, d'intensifier les tournois de jeunesse pour fournir un cadre compétitif propice à

l'épanouissement des talents à venir. Aussi a-t-il mis l'accent sur l'importance de ce projet qui se veut en droite ligne de la stratégie de structuration et de modernisation du football au Togo, portée par la Fédération togolaise de football.

Pour sa part, Mamah Issifou, vice-président de la commission du football de la jeunesse, n'a pas manqué

d'exprimer son appréciation pour l'engagement des divers intervenants dans le football des jeunes en ce qui concerne l'implémentation de ce tournoi national. Il a particulièrement souligné l'importance fondamentale des académies, des centres de formation et des clubs dévoués à l'éducation à la base.

Pour l'occasion, la FTF a également présenté le programme du premier jour et la configuration générale du tournoi, y compris certains matchs qui se dérouleront à Lomé et à Kara.

Le « Challenge U17 » est une action prise par la FTF, marquant sa volonté de bâtir un avenir radieux pour le football, en mettant l'accent sur l'éducation et le suivi des jeunes comme axe principal de développement.

Caleb Akponou

D1 Lonato**La FTF saisit la commission de discipline pour des irrégularités**

La Fédération togolaise de football (FTF) a officiellement saisi, le jeudi 29 mai 2026 sa commission de discipline à la suite d'allégations portant sur de possibles tentatives de manipulations de matchs. Cette saisine fait suite aux dernières journées du championnat national de première division.

Dans un communiqué rendu public, l'instance dirigeante du football togolais indique avoir été alertée par des informations concordantes faisant état de faits susceptibles de porter atteinte à l'intégrité de la compétition. Face à la gravité de la situation et dans le souci de préserver la crédibilité du championnat, le comité d'urgence de la FTF, réuni en session extraordinaire le mardi 26 mai 2026, a décidé de transmettre le dossier à la commission de discipline conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. La Fédération précise que la Commission de discipline dispose des prérogatives nécessaires pour mener toutes les investigations utiles, entendre les différentes

parties concernées et, le cas échéant, appliquer les sanctions prévues par les textes fédéraux.

À travers cette démarche, la FTF entend réaffirmer son engagement en faveur des valeurs de fair-play, d'éthique, de transparence et de respect des règles qui fondent l'organisation des compétitions sportives.

L'instance faîtière du football togolais rappelle également que toute tentative de corruption ou de manipulation des résultats sera traitée avec la plus grande rigueur et sans aucune complaisance, conformément au Code de discipline de la fédération.

Quid du rôle de la commission de discipline ?

Instance juridictionnelle chargée de faire respecter les règlements du football au Togo, la Commission de discipline de la FTF a pour rôle de sanctionner les infractions, de traiter les litiges et de lutter contre la corruption.

Dans son rôle de gestion des infractions, la commission

de discipline est chargée de poursuivre et de punir les manquements aux règlements, les actes d'indiscipline et les atteintes à l'éthique sportive.

En tant qu'instance chargée de traiter les litiges, elle

sévire en cas de suspicion de manipulation de matchs ou de comportements antisportifs graves. Et ses décisions s'appliquent à l'ensemble des acteurs du football assujettis aux règlements de la FTF, y compris les clubs, les joueurs, les entraîneurs, les

également avoir des notions juridiques, la commission de discipline est l'un des organes juridictionnels, chargé de faire respecter les décisions de la FTF.

Avec un bureau de cinq (5) membres, la commission de discipline de la FTF



statue également sur les contestations liées à la qualification des joueurs, à la sécurité des terrains et au non-respect des lois du jeu. Dans son rôle régalien de lutte contre la corruption, elle enquête et

arbitres et les dirigeants.

Quelle est la composition de la commission ?

Composée d'un comité présidé obligatoirement par un juriste qualifié et d'un vice-président qui doit

peut également intervenir pour faire rectifier des erreurs survenues lors des décisions disciplinaires des arbitres.

TM et FTF

Umoa-Titres

L'émission simultanée du Togo le 29 mai dernier fait un carton plein

Le vendredi 29 mai 2026, le Togo a levé avec succès un montant de 27,5 milliards de francs CFA sur le marché financier de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa). Cette levée de fonds s'est opérée par le biais d'une émission simultanée de Bons assimilables du Trésor (BAT) et d'Obligations assimilables du Trésor (OAT).

initialement un objectif de 25 milliards de francs CFA. Les comptes rendus officiels de l'institution font état d'un vif intérêt des investisseurs, les soumissions globales ayant atteint 93,4 milliards de francs CFA, soit un taux de couverture exceptionnel de 373,72 %.

En dépit de cette abondance

choisi de ne retenir que 27,5 milliards de francs CFA, en privilégiant exclusivement les OAT.

Dans le détail, 11,72 milliards FCFA ont été mobilisés sur les obligations de maturité 3 ans, assorties d'un taux d'intérêt fixe de 6,15 %. Les OAT stipulées sur la maturité 5 ans ont, quant à elles, permis de lever 15,78 milliards FCFA. Elles seront rémunérées au taux annuel de 6,35 %.

Par cette nouvelle intervention sur le marché régional, le Trésor togolais porte à 143 milliards de francs CFA le cumul des financements sécurisés depuis l'ouverture de l'exercice 2026. Cette somme représente approximativement 31 % de l'ambition de financement annuelle, établie à 463,5 milliards de francs CFA. Ces ressources sont impérativement destinées à abonder le budget de l'État, dont l'équilibre rigoureux s'élève à 2 751 milliards de francs CFA.

La rédaction



La Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique

Orchestrée sous l'égide d'Umoa-Titres, l'opération visait d'offrir, la direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique a

1er juin, Journée nationale de l'arbre

Une initiative du président Eyadéma ancrée dans les habitudes des Togolais

Ce lundi 1er juin 2026, c'est la Journée nationale de l'arbre au Togo, une tradition instaurée depuis 1977 par feu général Gnassingbé Eyadéma, ancien président de la République togolaise. Pour marquer cette journée, les autorités togolaises ont lancé en mai 2026 une campagne nationale de reboisement 2026.



Le président du Conseil en train de planter un arbre (photo d'archives)

Le site retenu pour le lancement de cette nouvelle campagne est le Centre d'enfouissement technique d'Aképe, dans la préfecture de l'Avé. La campagne qui débute officiellement ce lundi, s'étendra sur tout le mois, période durant laquelle les populations sont appelées à planter des arbres.

Pour renforcer la mobilisation autour de cette initiative désormais ancrée dans les habitudes, le ministère de l'environnement a lancé le 25 mai, une campagne de communication à l'échelle nationale. L'objectif est de sensibiliser les populations à l'importance du reboisement et d'encourager une participation massive.

Après le lancement officiel, la campagne nationale de reboisement va se poursuivre sur l'ensemble du territoire national. Les gouverneurs des régions ainsi que les préfets, lanceront aux niveaux des régions et préfectures, des campagnes de reboisement. Des initiatives de reboisement sont également prévues au niveau de plusieurs communes.

La Journée nationale de l'arbre est une initiative du feu général Eyadéma, ancien président de la République togolaise. Depuis quelques années, cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme national de mise en terre d'un milliard d'arbres à l'horizon 2030.

La rédaction

Délimitation des communes au Togo

Le ministre Awaté Hodabalo donne le ton aux travaux du Comité chargé d'étudier le problème

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, le colonel Awaté Hodabalo, a procédé le jeudi 28 mai 2026 à Lomé, à l'ouverture de la première session du Comité chargé d'étudier les problèmes de délimitation entre les communes.

Présidée par le directeur de cabinet du ministère et président du Comité, Robert Baoubadi Bakai, cette session marque le démarrage effectif des travaux de cette instance créée le 06 janvier 2026. La mise en place de ce Comité intervient dans un contexte marqué par la multiplication des différends liés aux limites administratives entre collectivités territoriales depuis la communalisation intégrale du pays. Ces conflits concernent notamment

les questions foncières, les empiètements territoriaux et le recouvrement des taxes locales.

« Les communes sont composées de cantons,



mais les limites ne sont pas toujours matérialisées sur le terrain. Cela entraîne des conflits qu'il faut anticiper et résoudre », a expliqué Robert Baoubadi Bakai.

Selon lui, la mission principale du Comité est d'apporter des réponses techniques et objectives aux différends de limites entre communes. Toutefois, l'instance pourra également intervenir sur des questions

de délimitation concernant les cantons, les préfectures ou encore les régions.

Ouvrant officiellement les travaux, le ministre colonel Awaté Hodabalo,

a salué l'engagement des membres du Comité appelés à conduire une mission « délicate et sensible ».

Le ministre a relevé que les textes portant création des unités administratives ne définissent pas toujours avec précision les coordonnées et limites géographiques des territoires concernés, ce qui alimente aujourd'hui plusieurs contestations.

« Le gouvernement doit pouvoir arbitrer sur des bases techniques solides. C'est tout le sens de la mise en place de cette commission », a-t-il souligné.

Le Colonel Awaté Hodabalo a invité les membres du Comité à faire preuve de rigueur, d'objectivité et de professionnalisme dans l'analyse des dossiers afin de proposer des solutions fiables et durables au gouvernement.

Il a également insisté sur les enjeux de cohésion sociale et de sécurité nationale liés à la gestion des conflits locaux : « La menace terroriste et l'extrémisme violent doivent être pris avec sérieux, car ces groupes exploitent souvent les petits conflits pour s'infiltrer dans les communautés », a averti le ministre.

Cette première session

permettra notamment d'examiner et de valider le budget de fonctionnement du Comité, son plan d'action ainsi que sa méthodologie de travail. Les participants devront également faire le point des outils juridiques, cartographiques et documentaires nécessaires à la conduite de leur mission. Les travaux, prévus du 28 au 30 mai 2026 au cabinet du ministère de l'Administration territoriale, se sont déroulés sous forme de présentations techniques, de restitutions des groupes de travail et de séances d'échanges et de validation.

À l'issue de cette rencontre, le Comité devra disposer d'une Feuille de route opérationnelle destinée à encadrer les prochaines étapes de ses activités sur le terrain.

TM



TMONEY SA

Envoie et reçois instantanément de l'argent

du Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Guinée Bissau*

Mixx, le 1^{er} et seul opérateur Mobile Money au Togo à connecter toute l'UEMOA.



*Pays de la zone UEMOA